

EVALUATION INTERMEDIAIRE DU PROJET AJYAL-Égalité

Rapport final

Avril 2024

L'objet de l'évaluation du projet est de formuler une opinion motivée sur la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'impact et la viabilité du projet financé au regard du contexte, de la politique et des procédures d'intervention d'Expertise France. L'évaluateur a examiné les réalisations du projet en fonction des objectifs qui étaient fixés. Il a, par ailleurs, procédé à l'examen du processus d'exécution et de fonctionnement du projet dans ses différentes phases de mise en œuvre et de suivi.

Cette évaluation est financée par l'agence française de développement (AFD) dans le cadre projet Ajyal égalité. Les observations, appréciations et recommandations exprimées dans ce rapport le sont sous la seule responsabilité de leurs auteurs.



Cabinet HCV

Représenté par : M. Selim Kharrat

Consultant

Tel : +216 22 20 87 07

Mail : selim.kharrat@gmail.com

I. Résumé de l'évaluation

Doté d'un budget de 4 millions d'euros et s'étalant de Juin 2022 à Juin 2025, Ajyal-Egalité vise à contribuer à appuyer les acteurs de la société civile et les acteurs et actrices médiatiques dans leurs actions en faveur de l'égalité femmes-hommes sur les plans local, national et régional. Intervenant au Maroc, en Algérie, en Tunisie et en Libye, le projet est structuré en trois composantes d'intervention : (i) le soutien aux acteurs institutionnels à la mise en œuvre de politiques publiques nationales en faveur de la réduction des inégalités femmes-hommes ; (ii) l'appui des acteurs de la société civile dans leurs actions en faveur de l'égalité femmes-hommes sur le plan local et national et (iii) la contribution à la promotion d'une culture de l'égalité femmes-hommes par les médias. Le projet repose sur un dispositif partenarial comprenant ONU Femmes à qui est confiée la composante 1 et Expertise France à qui sont confiées les composantes 2 et 3.

Le projet intervient dans un contexte contraignant qui a eu des répercussions sur le calendrier et le plan d'exécution. Si l'intervention a été retardée en Libye à cause de l'instabilité du contexte sécuritaire, elle a été suspendue puis annulée en Algérie notamment par manque de faisabilité technique du projet en lien avec l'interdiction légale des financements étrangers. La troisième composante du projet accuse du retard dans la mesure où sa refonte s'est imposée pour garantir une meilleure complémentarité avec les autres composantes ainsi qu'une meilleure adéquation aux capacités des acteurs locaux. A mi-parcours, le projet a principalement avancé dans la mise en œuvre de la deuxième composante en Tunisie et au Maroc.

Le projet puise sa pertinence dans son approche holistique consistant à aborder la problématique des inégalités sous différents angles thématiques et par le ciblage de différentes catégories d'acteurs institutionnels, associatifs et médiatiques. L'évaluation confirme également la pertinence du projet par rapport aux besoins et aux capacités initiales des OSC bénéficiaires ainsi que sa cohérence avec leurs domaines d'intervention. Le projet a en effet su répondre à un double besoin d'appui technique et financier identifié chez les OSC en Tunisie comme au Maroc notamment par un accompagnement de proximité des OSC et des centres d'hébergement pour appuyer leur professionnalisation. Cependant, la cohérence du projet a été affectée par la complexité et le cloisonnement de son dispositif opérationnel de mise en œuvre. Le choix de confier les composantes du projet à des opérateurs différents et ne partageant pas la même vision n'a pas aidé à leur convergence ni à leur complémentarité. Ce dispositif est aussi à l'origine de difficultés de coordination entre partenaires.

L'évaluation démontre qu'Ajyal-Egalité est peu efficient car sous-doté en moyens au regard des résultats à atteindre et de l'objectif de faire avancer l'agenda de l'égalité des genres dans la région. Néanmoins, les ressources limitées affectées au projet n'ont pas impacté la qualité des actions entreprises dans le cadre de la mise en œuvre de la composante 2 avec 100% des OSC bénéficiaires qui sont satisfaites des moyens alloués aux différentes actions du projet. L'efficacité du projet est par ailleurs impactée par les retards accusés, en particulier dans l'implémentation de la composante 3. Bien que les solutions pour rattraper les retards et les

mesures d'adaptation sont bien identifiées, leur implémentation reste difficile du fait des lourdeurs procédurales.

A mi-parcours, 181 femmes victimes de violences accompagnées de 45 enfants ont été accueillies et hébergées par les centres d'hébergement en Tunisie et au Maroc et 10 OSC (5 en Tunisie, 5 au Maroc) ont été renforcées et soutenues dans leurs actions. Ainsi, le projet avance convenablement dans l'atteinte de l'objectif spécifique 1 de la composante 2. Pour l'objectif spécifique 2, si le projet a bien avancé dans le volet de l'appui et du renforcement des capacités des acteurs féministes maghrébins, le bilan est plus mitigé en termes d'actions de plaidoyer et de sensibilisation menées par les OSC avec quatre actions réalisées (dont 3 au Maroc) pour un objectif final de 13 actions. Quant à l'objectif spécifique 3, il est encore loin d'être atteint, le projet régional venant à peine de démarrer. Tous les projets associatifs appuyés en Tunisie et au Maroc sont efficacement implémentés, hormis pour le projet de l'OSC 'Danseurs citoyens' en Tunisie qui fait face à de nombreux imprévus, en plus de ses capacités et ressources limitées. Aussi, 91% des OSC enquêtées expriment une bonne ou très bonne satisfaction des actions de renforcement des capacités dont elles ont pu bénéficier dans le cadre du projet Ajyal-Egalité et trouvent l'accompagnement dont elles bénéficient utile et/ou indispensable. Cependant, 27% d'entre elles sont peu satisfaites de la subvention arguant que le montant accordé les a limités dans leurs ambitions et les a contraint dans la mise en œuvre de leurs projets. La bonne intégration des OSC au projet s'apprécie à travers leur forte adhésion au principe d'égalité des genres et repose sur un haut degré de cohérence de leurs thématiques d'action avec celles du projet, en particulier la lutte contre les violences faites aux femmes.

L'enquête d'évaluation révèle que plus de la moitié (54%) des OSC bénéficiaires pensent que le projet Ajyal-Egalité les a aidés à trouver d'autres sources de financement, de gagner en crédibilité auprès d'autres bailleurs de fonds et de gagner en autonomie sur les plans financier et opérationnel. Aussi, l'impact du projet dans le renforcement des OSC bénéficiaires semble plus important pour les centres d'hébergement au regard de leurs faibles capacités de départ. L'effet du projet en termes de création de synergies au sein du réseau des OSC bénéficiaires dépasse les attentes tant la dynamique de concertation et de coopération qui s'est installée est forte, en particulier au Maroc. Bien que modestes, les projets associatifs ont produit des effets et des changements chez les femmes et les autres groupes ciblés, dont une meilleure connaissance de leurs droits et une meilleure confiance en leurs capacités.

Enfin, parmi les leçons apprises et les bonnes pratiques du projet Ajyal-Egalité figure le recours à l'approche de l'appel à idées qui, couplé au bootcamp, permet de se rapprocher au plus près des besoins des OSC et de concevoir des projets précis et réalistes. Aussi, le projet nous apprend comme leçon qu'il faudra certainement aux OSC plus de temps, de ressources, de pratique et d'expérience pour se renforcer et s'autonomiser durablement. Quant aux effets et acquis du projet, leur durabilité est tributaire de la capacité des OSC à persévérer dans leurs actions en faveur de l'égalité et à entretenir la dynamique positive impulsée par le projet notamment en termes de réseautage associatif.